

LE PROJET PEDAGOGIQUE DU CENTRE DE LOISIRS

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

➤ Développer la dimension ludique :

« Jouer » : c'est l'activité fondamentale de l'enfant, un besoin, quelque chose de sérieux. Il se découvre en jouant, il découvre son corps, ses possibilités, et les autres au travers du jeu.

Le jeu a une fonction d'apprentissage. Chez les Romains, le mot *ludus* désigne à la fois le jeu et l'école. L'activité ludique sert de préparation à la vie. Elle aide à se construire physiquement, intellectuellement et socialement. Lors de certains jeux, l'enfant exerce le contrôle de son corps, la coordination de ses gestes, la précision de ses mouvements. Dans d'autres, il expérimente, cherche à comprendre. Le jeu est apprentissage des relations sociales quand l'enfant est amené à tenir compte de l'autre, à coopérer avec lui (accepter de se dessaisir du ballon pour avoir la joie de le recevoir...). Il est préparation à la vie d'adulte quand l'enfant joue à être maman, docteur ou maître d'école.

➤ Favoriser le plaisir de l'enfant : l'importance fondamentale du jeu naît du plaisir immédiat que l'enfant en tire et qui se prolonge en joie de vivre.

➤ Utiliser le jeu comme moyen d'apprentissage : c'est une activité sérieuse et importante qui donne des possibilités réelles et imaginaires de se construire, de se transformer mais aussi de remettre en cause, de mieux comprendre.

➤ Favoriser la créativité et l'autonomie de l'enfant :

Faire en sorte de favoriser dès l'enfance l'accession de la personne à son autonomie, c'est à dire à la capacité de déterminer par soi même ses actes et ses comportements et de les mettre en œuvre en toute responsabilité, compte tenu des contraintes de l'environnement. Lui donner aussi la possibilité de créer, d'inventer.

➤ Favoriser un climat de confiance.

➤ Leur permettre de se repérer et de s'approprier les lieux

➤ Mettre en place des espaces à découvrir, à pratiquer, à expérimenter le plus librement possible, des espaces qui vont permettre à l'enfant d'apprécier, de comparer, d'éprouver le monde physique afin d'en tirer des connaissances indispensables à la construction de sa personnalité.

Mettre en place des lieux avec lesquels l'enfant puisse s'identifier, établir des relations de type affectif, de possession, de prolongement de soi. Il doit pouvoir

disposer de coins à lui tout seul ou à partager, de repères pour construire son territoire.

Faire en sorte que l'enfant dispose d'espaces à modifier, lieux avec lesquels il est possible d'agir sur les choses, de changer le cadre de son activité et aussi d'apporter sa marque, son empreinte.

- *Favoriser l'accès à l'information.*
- *Favoriser les temps de concertation.*
- *Faire en sorte que les activités soient de trois types :*
 - *libres (en utilisant les structures déjà existantes),*
 - *proposées (mise en place de jeux, jeux de sociétés, activités manuelles... à la demande des enfants),*
 - *dirigées (mise en place d'activités à thème, de création ...)*
- *Créer un climat propice à la fabulation.*
- *Susciter le « merveilleux » et le « mystère ».*

➤ **Favoriser la socialisation :**

Socialiser n'est pas nier la liberté, car collectivité ne signifie pas dirigisme et libre n'est pas synonyme d'isolé. L'enfant libre évolue librement dans son milieu parce qu'on lui a permis de découvrir ses possibilités propres et celles de son milieu. La rencontre avec les autres, même d'âge différent, est nécessaire et doit s'opérer dans les moments de la vie collective, par exemple.

- *Sensibiliser au respect de chacun,*
- *Responsabiliser les plus grands vis à vis des plus petits,*
- *Favoriser les échanges interculturels, inter générations en utilisant les compétences des habitants, des familles, des partenaires, des associations.*
- *Favoriser l'intégration des enfants et des parents en facilitant l'interaction enfants/parents, enfants/animateurs, animateurs/parents.*
- *Prendre plaisir et favoriser la convivialité.*

Bassussarry,
Le 01 janvier 2018

Le Maire
Mr Paul BAUDRY

